

COQUELICOT

Association de Parents
d'Enfants Sourds et Malentendants

*. . . du nom de cette fleur légère et fragile comme nos enfants,
qui résonne comme cochlée, instrument essentiel du système auditif . . .*

RAPPORT D'ACTIVITES mai 2008 - mai 2009



SOMMAIRE

1. QUI SOMMES-NOUS ?	2
1.1 STATUTS	2
1.2 BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
1.3 MEMBRES ADHERENTS.....	2
1.4 MEMBRES BIENFAITEURS	2
1.5 MEMBRES D'HONNEUR	2
2. NOTRE PROJET	3
2.1 INTEGRATION SCOLAIRE EN MILIEU ORDINAIRE.....	3
2.2 INTEGRATION SOCIALE ET CULTURELLE	3
3. RESSOURCES FINANCIERES	4
3.1 COTISATIONS DES ADHERENTS	4
3.2 APPELS DE FONDS	4
4. ACTIONS REALISEES	4
4.1 INFORMATION	4
4.2 PROJETS CULTURELS.....	4
4.3 RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES	4
5. POUR LE FUTUR !	5
5.1 FORMATIONS	5
5.2 PROJETS CULTURELS.....	5
5.3 INFORMATION	5
5.4 DIVERS	5

1. QUI SOMMES-NOUS ?

1.1 Statuts

- Association loi 1901 - Activité : Culturel/Social/Technique et Recherche
- Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence : le 07/01/2004
- Publication au Journal Officiel : le 07/02/2004 - N° de parution 20040006 - N° d'annonce 190
- Partenaire de l'URAPEDA¹-PACA qui regroupe aujourd'hui 8 autres associations
- Siège social : 34, avenue René Cassin 13100 Aix-en-Provence

1.2 Bureau du Conseil d'Administration

	PRENOM	NOM	COORDONNEES
Présidente	Valia	GUILLARD	34, avenue René Cassin Parc 13100 Aix-en-Provence Tel : 04 42 38 17 56 - E-mail : valia.guillard@free.fr
Vice-Présidente	Stéphane	JOURJON	La Cride - CD 14 13610 Le Puy Sainte Réparade Tel : 04 42 61 98 58 - E-mail : laurence.jourjon@c-s.fr
Trésorier	Marie-Chrystel	BONNAMOUR	La Madeleine - Chemin Du Puy 13090 Aix-en-Provence Tel : 04 42 64 51 36 - E-mail : s.bonnamour629@orange.fr
Secrétaire	Laurence	JOURJON	La Cride - CD 14 13610 Le Puy Sainte Réparade Tel : 04 42 61 98 58- E-mail stephane.jourjon@sogeti.com

1.3 Membres adhérents

Les membres adhérents de l'association sont exclusivement parents d'enfants sourds ou malentendants (condition nécessaire pour un partenariat avec l'URAPEDA), appareillés ou implantés et tous intégrés en milieu scolaire ordinaire. A la date du 17 mai 2009, 23 enfants sont concernés et localisés sur Marseille, Aix-en-Provence, La Ciotat, La Barben, Cabriès, Roquevaire, La Couronne, Cucuron, Le-Puy-Ste-Réparade, Fuveau, Orgon, Martigues, Auriol, Istres, Villelaure, Valence, Clermont-Ferrand, Saint Julien en Saint Alban, Pont de l'Isère.

1.4 Membres bienfaiteurs

Les membres bienfaiteurs de l'association sont au nombre de 99 à la date du 17 mai 2009.

1.5 Membres d'honneur

Les membres d'honneur sont Marianne PERSONNIC et Christelle ACHAINTE, orthophonistes sur Aix-en-Provence ; Audrey COLLEAU, orthophoniste ; et Stéphane ROMAN, ORL-audiophonologue à l'hôpital de la Timone.

¹ Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs

2. NOTRE PROJET

Rappel de l'objet de l'association :
"favoriser l'intégration scolaire, sociale et culturelle
des enfants déficients auditifs communiquant oralement"

2.1 Intégration scolaire en milieu ordinaire

- La loi d'orientation de 1975, relative à l'intégration scolaire, précise que : « [...] *tout enfant handicapé doit bénéficier d'une scolarité, de préférence en classe ordinaire* [...] ».
- La loi du 11 février 2005, dans son volet sur la scolarité, précise que : « [...] tout enfant devra être inscrit dans l'école du quartier où il réside, bénéficiaire des aides complémentaires qui seront nécessaires à sa participation effective et pouvoir suivre un parcours ininterrompu jusqu'à l'enseignement supérieur [...] ».
- Les enjeux d'une telle intégration sont multiples : maîtrise de la langue orale et écrite, intégration sociale et enrichissement de la personnalité, apprentissage de la tolérance, alternative à la solution de placement en école spécialisée (parfois loin des familles).
- Les chances de réussite de cette intégration en milieu scolaire ordinaire sont réduites sans l'intervention d'une interface de communication. Ce professionnel, dans le rôle du codeur LPC, répète en simultané et en muet, tous les échanges verbaux au sein de la classe. Il permet ainsi une réception sans ambiguïté des enseignements et favorise donc les apprentissages de l'enfant sourd intégré.

Le projet initial de l'association avait été défini en 2004 comme tel :

A la demande des parents et des équipes éducatives (directeurs d'établissement, enseignants, orthophonistes) et en complément des aides déjà accordées par l'Etat, l'association COQUELICOT se donne pour mission principale de faciliter l'intégration scolaire et culturelle de ses enfants déficients auditifs, par l'intervention (dans le cadre de la classe, d'un soutien scolaire et de sorties culturelles) de professionnels du Langage Parlé Complété : les "codeurs LPC".

Fort de notre soutien, l'URAPEDA-PACA a monté, sur la période 2005-2006, un projet de création de SAFEP-SSEFIS dans le département des Bouches-du-Rhône. Basé aux Milles, ce service a vu le jour en octobre 2006 et propose actuellement, à une trentaine d'enfants de 0 à 20 ans localisés sur l'ensemble du Pays d'Aix, une prise en charge incluant l'intervention (en classe, en soutien et lors d'activités extra-scolaires) d'interfaces pédagogiques et de communication, utilisant notamment le LPC et la LSF, et de psychologues en éducation cognitive.

La prise en charge en classe des enfants de notre association correspond donc à notre objectif initial mais le nombre d'enfants concernés étant en constante augmentation, nous restons vigilants sur l'aspect quantitatif de l'agrément du SSEFIS et l'aspect qualitatif des services proposés.

En tant qu'association membre de l'URAPEDA-PACA, le SAFEP-SSEFIS « Les Alpilles » reçoit tout notre soutien, notamment pour appuyer l'augmentation du nombre d'enfants pouvant être pris en charge et relayer les demandes des parents en attente (envoi d'un courrier aux députés avec prise en compte de notre requête par trois d'entre eux : parution au Journal Officiel de l'Assemblée Nationale et soutien auprès de la DDASS).

2.2 Intégration sociale et culturelle

De fait, depuis 2007, nous avons décidé de recentrer nos activités sur le 2^{ème} volet de notre projet, à savoir l'intégration sociale et culturelle des enfants sourds dans nos communes.

A ce propos, nous avons établi d'une part, une relation privilégiée avec le Musée Granet qui nous propose régulièrement des visites adaptées (médiatrice culturelle : Mélanie Foubert), d'autre part, un partenariat avec la Jeune Chambre Economique du Pays d'Aix qui travaille depuis 2008 sur un projet intitulé « Musique et Surdité ».

3. RESSOURCES FINANCIERES

Cf. Bilan financier en pièce jointe.

3.1 Cotisations des adhérents

Le montant de l'adhésion 2008 était fixé à 20 € par famille.

3.2 Appels de fonds

La société RTE, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation de leurs personnels aux risques professionnels, a organisé un concours interne, dont l'ensemble des gains récoltés par les salariés a été reversé à 3 associations liées au handicap (COQUELICOT, TRISOMIE 21 et APAH). A l'occasion d'un forum au Pasino d'Aix-en-Provence du 18 au 20 novembre 2008, marquant la clôture de ce concours, l'association COQUELICOT a reçu la somme très généreuse de 4000 €.

De plus, une campagne de don et d'information sur nos activités a été lancée le 7 janvier 2009. Depuis ce jour, nous avons recueilli 1380 € de la part de donateurs particuliers (famille et amis des membres du bureau).

4. ACTIONS REALISEES

4.1 Information

Le but de cette action était de faire connaître l'association et son projet aux parents susceptibles d'y adhérer et en recherche de renseignements, aux professionnels (pédiatres, ORL, enseignants, psychologues...) entourant nos enfants et de sensibiliser le public et les pouvoirs publics à nos revendications :

- Maintien et enrichissement du site Internet <http://coquelicot.asso.free.fr> (près de 2500 visites par mois) ;
- Actualisation des témoignages de parents ;
- Participation aux 14èmes rencontres de l'Orme le 26 mars 2009 à la Friche La Belle de Mai à Marseille : Valia GUILLARD y est intervenue pour traiter de la problématique de la Langue Française Parlée Complétée : "Le code LPC : un sésame pour faciliter l'intégration scolaire en langue française des jeunes déficients auditifs" ;
- Diffusion de la plaquette de l'association.

4.2 Projets culturels

- Exposition tactile à la Cité du Livre (Aix-en-Provence) le 14 juin 2008 (« Les ailes du serpent « imaginé par l'association Artesens), animé par Mélanie Foubert, médiatrice culturelle : 11 enfants ;
- Ateliers au musée Granet (Aix-en-Provence) le 27 septembre 2008 (« A la manière de Giacometti»), et le 7 février 2009, animés par Mélanie Foubert : 10 enfants par atelier ;
- Stage de musique pour les enfants (Aix-en-Provence) du 27 au 31 octobre 2008 et du 20 au 24 avril 2009 (animation : Alain Carré et Catherine Martinetti du CEMAC de Chambéry) : respectivement 9 et 6 enfants.
- Formation de professionnels de musique à une pédagogie adaptée au handicap de la surdité (voir partenariat évoqué ci-après avec la JCEPA) et travail à la mise en place d'ateliers pérennes en Pays d'Aix ;
- Journée « Motus et Bouche Cousue » (Thème : Les Arts du Silence) à venir le dimanche 28 juin 2009 à Pertuis. Au programme : conférence de Monica Companys le matin, ateliers (musique, expression corporelle, Signe Avec Moi, dessin, Land-Art) l'après-midi.

4.3 Relations avec les partenaires

- Gaétan GUILLARD, administrateur de l'URAPEDA-PACA, précise que, suite aux courriers envoyés par COQUELICOT aux députés du département des Bouches-du-Rhône, la DDASS a donné son accord sur l'augmentation du nombre d'enfants pris en charge par le SSEFIS Les Alpilles (27 places).

- Valia GUILLARD, correspondante départementale de l'ALPC dans les Bouches-du-Rhône, ayant suivi une formation « formateurs de parents » en mars 2008 à Lyon, est intervenue en tant que formatrice LPC à l'occasion du stage d'été de l'ALPC du 12 au 19 juillet aux Karellis. Une plaquette est en cours de réalisation sur le rayonnement local du LPC en région PACA (pour une communication ciblée auprès de nos partenaires locaux).
- Valia GUILLARD, secrétaire générale de la Jeune Chambre Economique du Pays d'Aix (Présidente 2008 : Patricia Aubanel, Présidente 2009 : Nathalie Letilleul), rappelle que début 2008, un partenariat avec COQUELICOT a été initié sur une commission intitulée « Musique et Surdité » : Par la mise en place d'une formation à une pédagogie adaptée au handicap de la surdité, destinée aux professionnels de la musique et de la surdité de nos communes, l'objectif de la commission est de permettre aux enfants sourds d'avoir accès à la pratique d'un instrument (ou a minima de voire la musique intégrée comme élément de leur rééducation) ; à terme, il est envisagé de mettre en place des ateliers pérennes de musique pour nos enfants sourds sur Aix-en-Provence, dans les locaux de l'Ecole de Musique du Pays d'Aix (financement des interventions en partie par COQUELICOT).
- Xavier POULAIN, audioprothésiste (Audition du Pays d'Aix), a soutenu financièrement le projet « Musique et Surdité » et agit régulièrement en tant que relai des informations transmises par COQUELICOT, auprès des familles d'enfants sourds de sa clientèle et des professionnels de son réseau (ORL, orthophonistes, ...).
- SIGNES-84 a organisé, le mercredi 28 mai 2008, un après-midi jeux dans un café associatif de Pertuis (seuls 2 enfants sourds présents ...) et nous propose la mise en place d'activités communes pour nos enfants : un atelier « land art » a été évoqué.

5. POUR LE FUTUR !

5.1 Formations

- Formations LPC : une session d'initiation est programmée le week-end du 6 et 7 juin 2009 dans les locaux de l'URAPEDA-PACA (à ce jour, aucun parent inscrit ... seulement des professionnels, dont une orthophoniste qui va intégrer l'équipe du CAMSP à la Timone) ; organisation à prévoir de sessions d'entraînement pour les adultes et de formation pour les enfants (sourds et entendants) ;
- Formation LSF : COQUELICOT se propose de financer en partie une formation délivrée par le papa sourd d'une petite fille suivie par le SSEFIS des Alpilles, qui pourrait débiter dès la rentrée scolaire prochaine (modalités pratiques à mettre en place : lieu et fréquence).

5.2 Projets culturels

- Ateliers de musique adaptés : création et suivi en partenariat avec la Jeune Chambre Economique, l'Ecole de Musique du Pays d'Aix et l'Ecole de Musique des Milles ;
- Ateliers d'expression corporelle/mime/LSF : rencontre avec une comédienne aixoise maîtrisant la LSF (Christel Dalmasso) qui est en train de monter une association dans le but de proposer des ateliers réguliers ou lors de stages pendant les vacances ;
- Ateliers au musée Granet : poursuite de notre partenariat.

5.3 Information

- COQUELICOT sera présente le vendredi 29 mai 2009 sur le Cours Mirabeau à l'occasion du Forum Handicap organisé par la Mairie d'Aix en Provence ;
- Poursuite des mises à jour régulières du site Internet (actualités, témoignages de parents, ...) ;
- Promotion de l'association et de son action via la rédaction d'articles : LPC-Infos (revue mensuelle de l'ALPC), journaux régionaux (La Provence, Accents, Aix-en-Dialogue, Courrier d'Aix), ...

5.4 Divers

- A surveiller : budget du SSEFIS et prise en charge proposée ...

L'ASSOCIATION, C'EST NOUS, C'EST VOUS ! NOUS ATTENDONS VOS PROPOSITIONS POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE UN PROJET QUI RESSEMBLE A NOS ENFANTS : IMAGINATIF, JOYEUX ET PLEIN D'ENERGIE !

Bilan financier du 30/05/2008 au 30/04/2009

		Comptes au 30/05/2008	8 936,03 €
DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Projets culturels		Cotisations et dons individuels	1 755,00 €
Visites d'exposition	75,00 €		
Atelier musical	2 569,60 €	Actions de solidarité	
		RTE	4 000,00 €
Achats		Prestation	
Matériel bureautique	82,40 €	URAPEDA-PACA	1 346,86 €
Matériel pédagogique	141,00 €		
Services externes			
Enveloppes, frais d'expédition	165,44 €		
Photocopies	- €		
Mission réception	143,18 €		
Charges du personnel			
Salaires	- €		
Charges	1 360,00 €		
Assurance	267,87 €		
Frais bancaires	71,76 €		
Impôts et taxes (JO)	- €		
Abonnements			
Déclic	41,00 €		
Adhésions associations			
URAPEDA-PACA	70,00 €		
ALPC	38,00 €		
Pays d'Aix Associations	30,00 €		
TOTAL	5 055,25 €	TOTAL	7 101,86 €
		Comptes au 30/04/2009	10 982,64 €